

Poursuite de la démarche Agenda 21 : réunion du panel citoyen

La troisième réunion citoyenne de l'Agenda 21 a eu lieu le samedi 20 juin dernier, à la Maison des Associations. Elle était animée par Muriel Gibert, Maire-adjoint, Nicolas Chojnacki, conseiller délégué, et Florence Chau-Minh, chargée de mission Développement Durable. Le but de cette demi-journée était de mettre en partage les différents objectifs du projet de stratégie présenté lors du dernier Conseil municipal du 24 juin. Les cinq axes stratégiques ont été discutés et les participants ont émis des remarques et des suggestions qui seront prises en compte dans l'élaboration du plan d'actions.

Pour rappel, ces axes sont :

- Le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité et la protection des ressources ;
- L'épanouissement de tous et un cadre de vie urbain de qualité ;
- Cohésion sociale et solidarité entre personnes et territoires ;
- Mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire pour être exemplaire.

Rappelons que le panel citoyen a été recruté par le CREDOC en 2007 ; il est constitué de Montrougiens représentatifs de la population en termes d'âge, de catégorie socio-professionnelle et de lieu de résidence.

■ Nouvelles consultations à l'automne

Les membres du panel citoyen ont accepté d'être à nouveau mobilisés cet automne pour enrichir et compléter le travail des services de la Ville dans le cadre de la rédaction du plan d'actions. D'autre part, une consultation publique sera également lancée à cette période. Il s'agira d'interroger les Montrougiens sur la hiérarchisation des actions retenues pour le futur Agenda 21 local de Montrouge.

Déplacez-vous plus facilement grâce à Vélib'



Vous les avez vues fleurir dans toute la ville au début de l'été : les 11 stations Vélib' (dont 2 doubles) sont en activité. Au total, ce sont 350 vélos mis à votre disposition sur Montrouge. Que ce soit pour des petits trajets ou pour de vraies balades, chacun profitera des avantages de ce mode de transport doux. Non seulement la connexion avec Paris est facilitée, mais toutes les communes de Montrouge à Puteaux sont désormais équipées. Au total, 107 stations disposent de 3 200 vélos sur 11 villes

des Hauts-de-Seine : Puteaux (4), Suresnes (4), Neuilly (18), Levallois (10), Boulogne-Billancourt (24), Issy-les-Moulineaux (11), Vanves (7), Malakoff (7), Montrouge (11), Clichy (11), auxquelles il faut ajouter 3 stations dans le Bois de Boulogne.

Pour localiser des stations Vélib' sur la ville, connectez-vous sur le plan interactif du site 92120.fr et pour en savoir plus sur l'implantation des stations autour de Paris, consultez www.tourisme.92.com

Projet de remplacement du centre de traitement des déchets ménagers

Le Syndicat Intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM), qui gère le centre actuel, a proposé la création d'un nouveau centre. Dans cette perspective, un débat public est lancé auprès des Franciliens. Le choix des thèmes débattus a pu être exprimé entre le 6 juin et le 8 juillet par tous ceux qui se sont connectés au site Internet dédié.

Le SYCTOM devra tenir compte des opinions exprimées au cours de ce débat pour maintenir, modifier ou abandonner son nouveau projet.

Le débat public sur le projet de remplacement du centre de traitement des déchets ménagers d'Ivry/Paris XIII^e se déroulera de septembre à décembre 2009 : il portera sur l'opportunité du projet, ses objectifs et ses principales caractéristiques. La

Commission Particulière de Débat Public (CPDP), chargée d'organiser ce débat, a pour mission d'informer le public le plus largement possible et de donner la parole, dans le respect de la diversité des opinions, à toute personne qui le souhaite.

La parole est à vous :
www.debatpublic-traitement-dechets-ivry.org

Entreprises de Montrouge :

www.comontrouge.fr : essayer, c'est l'adopter

La Ville de Montrouge, grâce au soutien de l'AEM et de l'ADEME (1), a démontré sa volonté d'améliorer les conditions de déplacement professionnel des salariés de Montrouge. En effet, le 30 mars dernier, onze sociétés montrougiennes (2) ont signé la première Charte de partenariat pour la mise en place d'un Plan de Déplacement Inter-Entreprises baptisé « Pro'mobilité Montrouge », charte qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie et à optimiser les déplacements. Cette initiative s'est traduit depuis par la création officielle d'un site web de covoiturage réservé aux salariés de Montrouge :

www.comontrouge.fr

■ Simple, économique et écologique :

Afin de promouvoir les bienfaits de ce site, *Montrouge Magazine* a rencontré deux acteurs importants de ce partenariat, Michèle Leconte, Présidente de l'Association des Entreprises de Montrouge (AEM), et Jean-Luc Estienne, Directeur des Ventes et Marketing France de STMicroelectronics.

Montrouge Magazine : Comment est né ce site de covoiturage des entreprises de Montrouge ?

Michèle Leconte : À la demande de la Ville et avec son soutien financier (ainsi que celui de l'ADEME), l'AEM a contribué activement à la mise en place de ce covoiturage inter-entreprises. STMicroelectronics est d'ailleurs la première des firmes implantées à Montrouge à avoir amorcé ce mouvement. Nous devons, à notre niveau, lutter contre les effets nocifs du CO₂ dans l'atmosphère en promouvant le covoiturage.

M. M. : Pourquoi n'avoir pas lancé un tel site au sein de STMicroelectronics ?

Jean-Luc Estienne : ST ne pouvait lancer ce covoiturage, seule. Son personnel n'était évidemment pas suffisant nombreux pour bâtir un réseau

efficace de milliers de contacts. Quant aux sites spécialisés, ils apparaissent souvent impersonnels aux salariés, qui ont des craintes à solliciter des inconnus. C'est compréhensible. Donc, il nous a paru plus judicieux que la Ville et, en l'occurrence, l'AEM, par les contacts qu'elle entretient dans le monde économique local, fédère les demandes des entreprises montrougiennes. Pour l'instant, ces demandes

M. M. : Quel est l'intérêt du covoiturage ?

J.L. Estienne : Le covoiturage est une offre complémentaire des moyens de communication existants, sachant qu'il s'agit de recourir à l'automobile... mais en réduisant les trajets sans passager et par conséquent le nombre de véhicules en circulation et en stationnement. Consciente de certaines réticences qui perdurent, Comuto mène d'ailleurs une enquête auprès des utilisateurs.

M. Leconte : Le but : moins de monde sur les routes, moins de pollution, plus de convivialité dans un pays et une société où l'individualisme forcené est malheureusement souvent la règle.

M. M. : Et pourquoi certaines personnes hésitent encore à l'utiliser ?

J.L. Estienne : Certes le covoiturage n'est pas la panacée... il reste quelques difficultés comme celles des candidats potentiels à accorder leurs horaires dans des métiers parfois fort dif-

férents. Ceci étant, l'inscription sur www.comontrouge.fr ne signifie pas qu'il faille obligatoirement y recourir, matin et soir, toute l'année. La formule est très souple, flexible même. Vous pouvez y recourir le nombre de fois que vous le voulez. Si, certains jours, vous souhaitez emprunter un autre moyen de déplacement, aucun problème. Ça n'est jamais un engagement contraignant et définitif...

**Contacts : A.E.M. – 01 46 56 53 86
Service Economique : 01 46 12 73 06**

(1) Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

(2) La Banque de France Montrouge, le groupe Bayard Presse, Belambra clubs, Besins Healthcare, Epicar Concessionnaire Renault, France Farine, le groupe La Poste, Mediapost, Sanofi-Aventis France, STMicroelectronics, TDF.



émanant principalement de grandes sociétés mais rien n'interdit aux autres de s'intégrer à ce partenariat. Pour ce faire, il s'agit de convaincre du bien-fondé du covoiturage.

M. M. : www.comontrouge.fr n'est donc pas réservé aux grands groupes ?

M. Leconte : Exact. Tous les adhérents à l'AEM ont accès gracieusement au site y compris les Très Petites Entreprises. Lors de la réunion de présentation, en avril dernier, de Comontrouge, le site de covoiturage des entreprises de Montrouge, par Comuto – la société montrougienne éditrice de covoiturage.fr –, de nombreux membres ont été intéressés. Reste à les convaincre d'avoir le réflexe covoiturage. Mais il n'est pas question pour nous de dénigrer les transports en commun, les deux-roues.